



Conseil municipal 2014 : compte-rendu du 19 décembre

L'an deux mil quatorze, le dix neuf décembre à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chécy en séance publique sous la présidence de monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécy.

Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. RABILLARD, Mme GLOMERON, M. TINSEAU, Mme DAUDIN, M. GACHET, Mme PELLE-PRINTANIER, MM. LEPAULT, LETELLIER, Mme GACOIN, M. DUVAUX, Mme COLLADANT, M. PIZZINAT, Mme PERROT, M. DOUCET, Mmes CHARDERON, PUGIN, BERTRAND, PICARD, M. LEPRETRE, Mme LAMARQUE, M. VAQUETA.

Absents excusés :

M. TAFFOREAU a donné pouvoir à Mme BAULINET

Mme HERINO a donné pouvoir à M. DUVAUX

Mme GRANDVILLIERS a donné pouvoir à Mme BERTRAND

M. TOULOUGOUSSOU a donné pouvoir à M. PIZZINAT

M. CHERRIER a donné pouvoir à Mme PUGIN

Mlle FELIX a donné pouvoir à M. VAQUETA

Mme PICARD a donné pouvoir à M. LEPRETRE (partie à 22h10)

Formant la majorité des membres en exercice, Mme PUGIN a été désignée secrétaire de séance.

Le maire indique à l'assemblée avoir une pensée particulière pour M. TAFFOREAU qui connaît de graves ennuis de santé.

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, TRANQUILLITE PUBLIQUE

1/ Approbation des budgets primitifs 2015

Le conseil municipal a approuvé à la majorité (22 pour, 2 abstentions, 5 contre) le budget principal de la ville pour 2015. Ce budget est équilibré à 10 836 300 € en section de fonctionnement et 1 783 155€ en section d'investissement. Ce budget est équilibré avec un maintien des taux d'imposition.

Le conseil municipal a approuvé à la majorité (25 pour, 4 abstentions) le budget annexe « interventions économiques » pour 2015. Ce budget s'équilibre pour 240. 000€ en section de fonctionnement et 120 000€ pour la section d'investissement.

Le conseil municipal a approuvé à la majorité (26 pour, 3 contre) le budget annexe « exploitation espace G. Sand » pour 2015. Ce budget s'équilibre à 412 845€ en section de fonctionnement. Ce budget n'a pas de section d'investissement.

2/ Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

Le conseil municipal a sollicité à l'unanimité l'Etat pour obtenir des subventions dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Les deux projets déposés sont :

- la réfection de la toiture de la salle des fêtes pour un montant de 73 000 € TTC soit 60 833 € HT,



CHÉCY

- le réaménagement de la salle du conseil municipal actuel en bureaux pour un montant de 80.000 € TTC, soit 66 666,67€

3/ Recrutement d'un chef de police municipale

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un poste de chef de police au tableau des effectifs du personnel municipal. La création de ce poste vient à la suite d'une mutation.

4/ Tarifs de la restauration du personnel 2015

Le conseil municipal a fixé à la majorité (27 pour, 2 abstentions) le tarif de la restauration du personnel à compter de 2015. Ce tarif augmente d'environ 2%.

	Tarifs 2014	Tarifs 2015
Restauration du personnel communal (plein tarif)	4,32 €	4,41 €
Agents recrutés en : > Contrat aidés > Contrat d'apprentissage > Temps non complet pour un horaire inférieur à 28 heures hebdomadaires > Etudiants stagiaires bénéficiant d'une convention de stage avec la mairie	2,30 €	2,35 €
Restauration du personnel enseignant	4,32 €	4,41 €

PETITE ENFANCE – CULTURE – SPORT – ASSOCIATIONS – TOURISME

1/ Gratuité de l'espace George Sand pour les associations caciennes au titre de l'année scolaire 2014-2015 (1er semestre 2015)

LISTE DES ASSOCIATIONS CACIENNES BÉNÉFICIAIRE DE LA GRATUITÉ DE L'ESPACE GEORGE SAND ANNEE 2014-2015 (2)						
MOIS	ASSOCIATION	MANIFESTATION	FORMULE	MONTANT HT	MONTANT TTC	CRITERES
FEVRIER						
Sam.14	ASSO DONNEURS DE SANG	Collecte de sang	4	150,00 €	180,00 €	Pas 50 % adhérents caciens
Dim. 15	Orchestre OPUS 45	Concert annuel	3	1 375,00 €	1 650,00 €	Pas 50 % adhérents caciens
MARS						
Mar. 3	LIGER CLUB D'ORLEANS	Assemblée générale	4	100,00 €	120,00 €	Pas 50 % adhérents caciens
AVRIL						
Dim. 5	JS CHECY BASKET	Soirée dansante / 10 ans du TIAM	3	1 570,00 €	1 884,00 €	2e utilisation
Sam.11	ASSO DONNEURS DE SANG	Collecte de sang	4	150,00 €	180,00 €	Pas 50 % adhérents caciens
JUIN						
Du 2 au 6	TEMPS DANSE	Spectacle de danse	1	2 100,00 €	2 520,00 €	Journées supplémentaires



Le conseil municipal a accordé à l'unanimité la gratuité de l'espace G. Sand et des prestations techniques aux associations caciennes ne bénéficiant pas de la gratuité prévue au règlement en vigueur. Ces associations sont au nombre de 6.

2/ Tarifs 2015 de la consommation électrique au gîte municipal

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité une actualisation des tarifs de consommation électriques des tarifs EDF en vigueur à ce jour et applicables au 1^{er} janvier 2015 pour le gîte municipal.

Les tarifs proposés pour 2015 sont les suivants :

Heures pleines : 0.14032 € le kwh TTC

Heures creuses : 0.1066 € le kwh TTC

Ces tarifs évoluent en fonction des horaires ou baisses du coût de l'électricité.

3/ Tarifs 2015 des salles municipales

Le conseil municipal a fixé à la majorité (26 pour, 3 contre) a fixé l'augmentation des tarifs des salles municipales pour 2015.

Une augmentation des tarifs doit répondre :

- A l'augmentation constante des tarifs des fluides (eau, gaz et électricité) supportés par la ville de Chécy.
- Aux améliorations apportées pour accueillir les locataires dans les salles.

CACIENS, ENTREPRISES CACIENNES

SALLES CONCERNEES	Journée		Journée + soirée	
	2014	2015	2014	2015
Salle des fêtes	84	90	166	175
Beauregard	110	115	219	230
Raboliot	97	100	192	-
Marcheloup	43	45	84	-
Base de Loisirs	72	80	147	160

PARTICULIERS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES HORS COMMUNES

SALLES CONCERNEES	Journée		Journée + soirée	
	2014	2015	2014	2015
Salle des fêtes	251	265	500	525
Beauregard	301	315	601	630
Raboliot	281	295	559	-
Marcheloup	151	160	301	-
Base de Loisirs	202	215	399	420

Les modalités d'utilisation de ces salles figurent dans le détail dans le règlement de fonctionnement de ces salles.

4/Tarifs préférentiel de l'espace G. Sand pour le spectacle « je suis top »

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la gratuité des prestations techniques à l'association « Changement de Décor » afin de lui permettre d'organiser son spectacle « je suis top » le 3 février 2015



à l'espace G. Sand en raison du thème traité. Cette gratuité correspond à une remise de 1080€. L'association paiera néanmoins la location de la salle.

ESPACE PUBLIC - DEVELOPPEMENT DURABLE – BATIMENTS – URBANISME

1/ Aliénation foncière rue de la Charpenterie

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la vente d'une parcelle de 21m² cadastrée ZS 1136 située rue de la charpenterie. Le prix accepté par les acquéreurs est de 2.700€ afin de leur permettre le stationnement d'un véhicule. Cette vente permet également l'établissement de servitudes de passage au profit des riverains qui voient ainsi légiférer leur nécessité de passage.

2/ Convention servitude ERDF ZH 766 canalisation souterraine de 8m et ses accessoires

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la passation d'un acte constitutif de servitude afin d'établir à demeure une canalisation souterraine sur la parcelle ZH 766 appartenant à la ville et jouxtant la future voirie Clos P. Mendes France. Cette convention est prise en charge par ERDF qui de surcroit versera une indemnité de 20€ à la ville.

3/ Convention servitude ERDF ZH 766 coffret REMBT canalisation souterraine de 47 m et ses accessoires

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la passation d'un acte constitutif de servitude afin d'établir à demeure un coffret sur la parcelle ZH 766 appartenant à la ville et jouxtant le futur lotissement de cinq lots au Clos P. Mendes France. Cette convention est prise en charge par ERDF qui de surcroit versera une indemnité de 20 € à la ville.

VIE SCOLAIRE ANIMATION

1/ Tarifs pour les activités sportives

Le conseil municipal à l'unanimité s'est prononcé favorablement sur l'application de tarifs pour les activités sportives proposées à l'accueil de loisirs de Beauregard pendant les petites vacances scolaire.

Tarifs Animation sportive			
Quotient familial	Journée sans repas Accueil pique-nique 8h30-17h		
A	3.90	Participation Famille 1.20	Participation CAF 2.70
B	4.00	Participation Famille 1.30	Participation CAF 2.70
C	4.20	Participation Famille 1.50	Participation CAF 2.70
D	4.40		
E	4.90		
F	5.40		
G	5.90		
H	6.40		
I	6.90		
J	7.00		
Hors commune	14.30		



INFORMATIONS LEGALES et DIVERSES

M. le maire présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

N° Décision	Date	Personne ou organisme concerné	Objet
21	17.11.2014	Mairie de Chécý	Droit de préemption urbain av. Nationale

La séance est levée à 23h15.

Le maire

Jean-Vincent VALLIES